

PANORAMA

Cahier thématique



Facilitation des mouvements internationaux des chevaux de compétition



PERSPECTIVES



DOSSIER



AUTOUR DU MONDE

[Lignes directrices sur la mise en place, la gestion et l'auto-déclaration à l'OIE d'une zone indemne de maladies des équidés]

Auteur : Anthony Kettle, Equine International Consulting, Darwin (Australie).

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
2019

Ces lignes directrices ont été établies avec l'appui de la Confédération internationale des sports de chevaux (IHSC). Elles fournissent les renseignements opérationnels qui aideront les Pays membres de l'OIE à :

- mettre en place une zone indemne de maladies des équidés (EDFZ)
- présenter un dossier en vue de la publication d'une auto-déclaration d'EDFZ par l'OIE
- contrôler les transferts internationaux de chevaux au moyen de certificats vétérinaires spécifiques.

[[Télécharger le document](#)]

RESSOURCES

► PUBLICATIONS DE L'OIE

Guidelines on the establishment, management, and self-declaration to the OIE of an equine-disease-free zone



